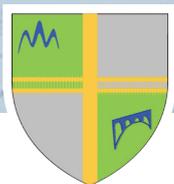


# L'ÉCHO DE CONFORT



Janvier 2022 N°5

« Journal réalisé par les membres de la commission culture-information »

## LE MOT DU MAIRE

Nous tournons la page de 2021 alors que la crise sanitaire continue de perturber notre quotidien.

J'aurai tout d'abord une pensée pour tous les Confortiens et les Confortiennes qui nous ont quittés durant cette année et je souhaite assurer mon soutien à leurs familles.

Malgré les contraintes, le Conseil Municipal a fait avancer les travaux majeurs du programme présenté en mars 2020.

L'amélioration de la sécurité dans la traversée de La Mulaz était notre priorité du mandat. Les travaux sont actés mais pas réalisés, toujours pour la même raison la covid. L'aménagement du centre bourg et la place du village est à l'étude, l'arrêt du bus côté épicerie se précise malgré le grand retard annoncé par le département. Enfin la réfection de la chaussée rue de la Crête et rue du Pellant est prévue au printemps.

Tout au long de l'année, nous avons dû appliquer des mesures de distanciation, adapter nos modes de vie et de travail, réduire nos loisirs. Quel plaisir de nous retrouver quand nous le pouvons comme lors de la fête du village, le Cri de la Goutte, le marché paysan, le goûter des aînés...

Je veux cependant terminer sur une note d'espoir. Cette crise nous aura enseigné le caractère précieux de nos relations humaines, des instants partagés et du vivre ensemble.

Malgré ce contexte difficile, à vous tous, je souhaite le meilleur pour cette année 2022.

Daniel BRIQUE

## INFO MAIRIE



**Contact :**  
04.50.56.51.27

**Mail :**  
[mairie.confort@gmail.com](mailto:mairie.confort@gmail.com)  
**Site :** [www.confort01.fr](http://www.confort01.fr)

**Ouverture du secrétariat :**  
Mardi et jeudi de 08h30 à 11h30

**Permanence du maire :**  
Mardi et jeudi de 10h30 à 12h00 sur rendez-vous.

Les comptes rendus des réunions du conseil municipal sont affichés en mairie.

## ALEMBIC

L'alambic est présent à Confort depuis jeudi 27 janvier et sera sur place quelques jours sur la commune.

## DÉCHETERIES

**Valserhône :**  
Du lundi au samedi :  
9h00 - 12h00 et  
14h00 - 17h00  
Dimanche et jours fériés\* :  
10h00 - 12h00

**Champfromier :**  
Mardi, mercredi, vendredi :  
14h00 - 17h00  
Jeudi : 9h00 - 12h00  
Samedi : 9h00 - 12h00 et  
14h00 - 17h00

## LE CHIFFRE

La commune de Confort compte désormais 679 habitants selon les derniers chiffres de l'INSEE.

Cela correspond à +10 habitants en un an. Confort a gagné 77 habitants en l'espace de 4 ans, soit une augmentation de la population de + 12.8%.



## ÉLECTIONS 2022

**Élection Présidentielle :**  
1er tour : 10 avril 2022  
2ème tour : 24 avril 2022

**Élections Législatives :**  
1er tour : 12 juin 2022  
2ème tour : 19 juin 2022

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire sur les listes électorales.

Rendez-vous en mairie ou sur [www.inscriptionelectorale.service-public.fr](http://www.inscriptionelectorale.service-public.fr) avant le 2 mars muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



## ÉVÈNEMENT

### MARCHÉ DU GRAIN DE SEL



Dimanche 31 octobre, le Marché Paysan de l'association du Grain de Sel s'est tenu à Confort autour de la salle des fêtes et sur la rue principale du village qui a été rendue piétonne pour la journée. L'ambiance était joyeuse et chaleureuse grâce à la présence des très nombreux exposants (62), à l'animation musicale de Binbin et aux jeux de l'association « c'est qu'un jeu » de Culoz.

Le soleil qui a brillé toute la journée a encouragé les visiteurs à s'arrêter à la buvette et à se restaurer auprès des foodtrucks (Yvain le chevalier de la crêpe, Marie et David Alix de Montréal la Cluse, La famille Bordas de Chézery).

La traditionnelle tombola a permis à 9 visiteurs de repartir avec des superbes paniers garnis

de produits et d'objets artisanaux offerts par les exposants.

L'association du Grain de Sel, organisatrice de l'évènement, remercie la commune de Confort, les employés municipaux, et toutes les personnes et associations qui ont contribué à la réussite de ce marché.



## INFORMATION



Centre Local d'Information et de  
Coordination du Pays Bellegardien

### CLIC du Pays Bellegardien

Communauté de Communes du Pays Bellegardien  
5, rue des Papetiers  
Bellegarde-sur-Valsérine  
01200 Valsérhône

#### Contact

Coordnatrice Hélène ANTOINE  
Assistante Séverine AS  
Téléphone 04 50 48 71 64  
E-mail clic@ccpb01.fr  
Site internet www.ccpb01.fr/clic



#### Ouverture

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi**  
De 9 heures à 12 heures en libre accès  
L'après-midi sur rendez-vous

## VACCINATION

Le centre de vaccination de Valsérhône reste ouvert les mardis, mercredis et jeudis de 13h00 à 18h00 au centre Jean Marinet, Place Jeanne d'Arc.

**Pour prendre rendez-vous :**  
- [www.keldoc.com](http://www.keldoc.com)  
- 04 50 56 51 27

## NOUVEAUTÉ

### UNE ÉCOLE DE PARAPENTE VA VOIR LE JOUR À CONFORT

Certains spectateurs du festival Le Cri de la Goutte avaient apprécié leur vol ; ils pourront désormais en apprendre davantage sur le parapente, dès le printemps prochain.

En avril 2022, Lou Della Longa et Gary Mazuir, deux trentenaires du cru, passionnés et compétiteurs dans la discipline, ouvriront à Confort une école de Parapente. Baptisée Val's en l'Air, elle proposera de pratiquer la discipline à différents niveaux, et même plus que cela ! A suivre.

[www.valsenlair.fr](http://www.valsenlair.fr)  
[contact@valsenlair.fr](mailto:contact@valsenlair.fr)



## INFORMATION

### RETOUR SUR LA CONSULTATION CITOYENNE

Un grand merci à celles et ceux qui se sont intéressés à la question et ont pris un peu de leur temps pour répondre à la consultation citoyenne.

Les retours ont été transmis à l'architecte en charge du projet et lui permettent de plancher d'ores et déjà sur une première esquisse.

11 retours papier et 18 via internet nous sont parvenus.

Voici les réponses à la question :

« Que verriez-vous comme aménagement sur la zone Tram/École ? » par nombre de propositions et par catégorie.

**Sport :** Table ping pong 7, Panier de basket 6, Agrès sport recharge électrique 5, Filet réglable 4, Terrain de pétanque 2, Zone de fitness 1, Parcours sportif 1, Parcours de santé 1, Pump track 1

**Enfants :** Bac à sable 3

**Arts et Nature :** Amphithéâtre naturel 7, Déco «street art» sur mur béton 6, Cheminement calcaire 6, Parc arboré 2, Fontaine à eau 1

**Divers :** Coin caca pour chiens 3, toilettes publiques 1

Encore merci pour votre participation.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

GUGLIELMI Nino 26/11/2021  
BEN ABDALLAH TESNIM 24/12/2021

### DÉCÈS

GUERRET Danielle veuve GALLET 27/09/2021  
PÉRY Christiane veuve RIONDET 22/11/2021  
GROS Pierre 17/12/2021  
DESBIOLLES Gisèle 18/12/2021  
CARTAUD Roger 21/12/2021  
FORAT Jeanne 30/12/2021

### MARIAGE

CAUVIN Denis et GUGLIELMI Belinda 02/10/2021

## NOËL À L'ÉPICERIE



L'épicerie de Confort « l'Ain Confort Table », gérée par Céline, nous as régalés pendant cette période de fêtes.

Nous avons pu apprécier les décors et aussi le dépôt vente des articles fabriqués par les artistes locaux tels que cartes faites maison, des bâtons de marche, sacs, pochettes, bavoires, savons, tableaux et aussi des gourmandises.

En ce moment, chose indispensable, vous pouvez trouver des auto tests COVID et bien sûr toujours la presse, du pain frais, les viennoiseries, le gaz, les fruits et légumes frais ...et le point Poste . Vous trouverez aussi à l'épicerie les jeux de la FDJ courant mars.

### Les horaires :

Du mardi au samedi :  
7h00-12h30 15h30-19h00

Fermé jeudi après-midi.

Dimanche : 8h00-12h00

tel : 0670614023 ou 0450560312



## ÉVÈNEMENT

### GOÛTER DES AÎNÉS



Le mercredi 8 décembre 2021, les membres du CCAS de la commune de Confort invitaient les aînés de plus de 65 ans du village à un après-midi récréatif à la salle polyvalente. (Mesures sanitaires respectées bien sûr !)

Une exposition photographique sur Confort et les villages alentour autrefois, une animation musicale par l'artiste bressan Daniel Berthet et un goûter avec une délicieuse tarte tropézienne confectionnée

par notre chef David du Tram Bar ont réjoui les 35 personnes qui avaient répondu présentes à cette animation.

Tous étaient contents de se revoir après cette période perturbée et qui ne semble pas vouloir s'arrêter. Le prochain repas des aînés aura lieu vraisemblablement en avril suivant la situation sanitaire.

Nous adressons à tous, à nouveau, tous nos vœux chaleureux de santé.

## SUITE DE L'HISTOIRE DE SŒUR ROSALIE

### La providence du quartier Mouffetard



En mai 1802, Jeanne Rendu quitte définitivement Confort pour entrer chez les Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul à Paris. Elle a seize ans. Cette congrégation, interdite sous la Révolution, mais dont les membres faisaient cruellement défaut dans les hôpitaux et les hospices, vient d'être de nouveau autorisée. Jeanne manquant d'air et d'activité supporte mal sa période de noviciat. On décide pour la « guérir » de l'envoyer faubourg St Marceau, dans le quartier Mouffetard, le pire de Paris, où elle peut dépenser toute son énergie et sa générosité. En 1807, elle prononce ses vœux définitifs et prend le nom de Sœur Rosalie. En 1815, à 29 ans, elle est nommée Mère Supérieure de sa communauté. On lui attribue de nouveaux locaux, au 3 rue de l'épée de bois. Ce sera jusqu'à la fin « sa maison »

Le quartier Mouffetard, c'est à l'époque le comble de la misère de Paris : Faim, froid, insalubrité, maladie, alcoolisme, prostitution, chômage... Mais Sœur Rosalie a une idée fixe : secourir les pauvres. Sa notoriété grandit rapidement. Son génie sera d'accorder autant d'égards aux pauvres demandeurs qu'aux riches donateurs.

Car la classe privilégiée n'est pas forcément sourde à la misère du peuple. Beaucoup d'argent passe dans ses mains, mais elle sait aussi demander d'autres services : du travail pour un apprenti, un toit à une famille, visiter des malades... Le parloir de la rue de l'épée de bois ne désemplit pas, on y compta un jour plus de 500 visiteurs et la journée n'était pas finie. S'y croisent un pauvre aveugle et l'ambassadeur d'Espagne, une fillette abandonnée et la duchesse de Narbonne, un ex détenant et le général Cavai-gnac ...

Pour Sœur Rosalie, toute initiative charitable est bonne à prendre. Elle mettra ainsi à contribution un groupe d'étudiants du quartier latin, désireux d'agir concrètement pour les plus malheureux. Elle soutiendra les Petites Sœurs des Pauvres et bon nombre d'autres institutions. Consciente de l'utilité d'un minimum d'éducation, elle n'aura de cesse de chercher les enfants des rues –en particulier les petites filles- pour les amener dans son école.

Disposant d'un bâtiment vide, elle s'empresse d'y créer un asile pour des vieillards en difficulté avec leurs loyers. Malgré les réticences de certains milieux bien pensants,

elle est séduite par l'idée des crèches et en installe rapidement une au-dessus de son école pour les nouveaux-nés des femmes du quartier obligées de travailler pour survivre. Et évidemment, nécessité faisant loi, rue de l'Epée de Bois, on commence à prodiguer des soins aux malades ou aux blessés, ce que les administrateurs des services de santé ne voient pas d'un bon œil.

Le quartier Mouffetard, évidemment, n'est pas le moins actif lors des barricades de juillet 1830 et de la révolution de 1848. Là encore, Sœur Rosalie et ses compagnes se retrouvent au coeur de l'action, humblement héroïques, soignant les blessés -des deux camps-, protégeant des fuyards. Quand on les somme de partir, le quartier devant être bombardé, elles refusent, ne se sentant pas le droit d'abandonner les gens dans ces moments. Le bombardement n'eut pas lieu. Sœur Rosalie obtient des émeutiers au nom de tout ce qu'elle avait fait pour eux et leurs familles, la vie sauve d'un garde national qu'ils allaient fusiller. Exaspérée par cette violence aveugle, elle en vient à monter sur une barricade. A ceux qui veulent l'en empêcher, elle réplique : « Croyez-vous que je tienne tant à vivre quand on tue mes enfants ! » puis, debout, elle lance « Cessez donc le feu, n'ai-je pas déjà assez de veuves et d'orphelins à nourrir ! » Et quand





le préfet vient en personne lui signifier qu'elle sera arrêtée si elle continue à aider les proscrits, elle lui répond simplement : « Je suis Fille de la Charité, je viens en aide à tous les malheureux. D'ailleurs, si un jour vous étiez vous-même pourchassé et que vous demandiez mon secours, il ne vous serait pas refusé. » L'affaire en resta là. Après les combats de 1830, un autre fléau s'abat sur Paris : Le choléra. Il fera, dans le faubourg, jusqu'à cent décès par jour. Sœur Rosalie s'emploie encore avec une énergie farouche, organisant les soins, coordonnant les actions, assurant la continuité des secours, veillant à ce que les morts aient des enterrements décents. Elle ne comprend pas la renommée qui l'entoure, et fuit les honneurs ; ayant reçu contre son gré la Légion d'Honneur, elle ne la porta jamais. Elle place l'homme avant la société et son attention aux pauvres est d'abord individuelle. L'amélioration des conditions sociales par une action politique collective est hors de ses vues. Elle comprend les insurgés, les excuse, les protège au besoin, mais ne leur donne jamais raison. Pour elle, il y a de toute éternité des riches et des pauvres, il suffit pour que cela aille mieux que les riches aident les pauvres.

Pareillement, si elle tient à ce que les enfants pauvres aillent à l'école,

c'est pour qu'ils échappent à la misère, puissent mieux gouverner leur vie, mais sûrement pas pour s'élever au-dessus de leur condition. Dans son école, pas de musique ou de littérature, mais toutes les fillettes savent coudre. Elle n'a rien d'une contemplative. D'une grande piété, elle pense cependant que le temps de prière ne doit pas faire obstacle au temps consacré aux pauvres. « Vous pouvez prier en tout lieu et à tout instant, dira-t-elle à ses sœurs. Pour moi, je ne fais jamais si bien oraison que dans la rue. » Même débordant d'activité, elle correspond très régulièrement avec sa mère qu'elle ne reverra qu'une fois après son départ de Confort, en 1814. Elle reste aussi en lien avec ses proches de Confort ou Lancrans, intervenant même directement dans la séparation de Confort et Lancrans en 2 paroisses distinctes.

On l'a compris, Sœur Rosalie ne ménageait guère sa santé. Dès 1852, ses forces et sa vue commencent à décliner. Elle ne sort pratiquement plus. Le 4 février 1856, on diagnostique une pleurésie. Le 7 février, elle s'éteint dans son sommeil. Elle ignorait que sa mère venait de décéder à Confort trois jours plus tôt. Rapidement, dans le quartier, Sœur Rosalie est vénérée comme une Sainte. Plus tard, les sœurs de Confort demanderont que son corps soit rapatrié dans son village natal, mais

l'archevêque de Paris s'y opposa, à juste titre, disant qu'elle devait rester dans le quartier auquel elle avait consacré toute sa vie. Elle repose près d'une entrée du cimetière Montparnasse ; sur sa tombe toute simple, toujours fleurie, on peut lire « A sœur Rosalie, ses amis reconnaissants, les riches et les pauvres. »

Pour celles et ceux qui désirent approfondir le sujet, **un livre très complet sur la vie de Sœur Rosalie écrit par Claude Dinnat est à disposition à la bibliothèque de Confort.**



## BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque de Confort reste active en ce début d'année. Les enfants de l'école sont toujours présents chaque mardi. Les bébés de la micro-crèche Cocon d'enfance viennent ou l'on se déplace vers eux. La bibliothèque reste ouverte seulement le mardi de 15h00 à 19h00 en cause les mesures sanitaires. L'informatisation est désormais terminée ce qui rend plus rapide et plus efficace les emprunts et les retours. Nous recherchons des bénévoles pour venir en aide aux personnes présentes. Si vous aimez les livres, le contact et si vous avez un peu de disponibilité, vous êtes les bienvenus.

**Pour nous contacter :**  
 - biblioconfort@gmail.com  
 - 09 72 50 83 38  
 - ou le mardi au heures d'ouverture.

## DÉCHETS VERTS

Comme vous avez pu le constater ces derniers mois, la commission travaux a fait procéder au broyage, au concassage et à l'évacuation des déchets verts pour un coût de 6000€ TTC. De plus, des poteaux signalétiques ont été mis en place (dépôt des déchets verts, des branches et emplacement de broyage). Mais face à l'incivisme de certaines personnes (dépôts de souches et divers non autorisés, mise à feu des branchages par des inconscients, etc...), la municipalité a décidé avec regret de fermer définitivement le stockage des déchets verts sur la commune. Désormais, les habitants devront se rendre à la déchèterie de Champfromier ou Valserhône dès le 1er février 2022 (horaires en 1ère page).



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Nous en avons tous parlé et cela depuis quelques années, mais avant qu'il n'arrive un accident grave, il faut maintenant agir. La réglementation routière concernant les rues ci-dessous sera contrôlée par la gendarmerie et la police intercommunale.

- Route des Essarons : sens interdit

descendant, sauf riverains

- Rue de la forge : sens Interdit descendant
- Rue du Manoir : sens interdit descendant

Rappel : Un sens interdit doit être respecté par tous les véhicules à 4 et 2 roues.  
 Qu'on se le dise !

## LA POLICE À CONFORT EN 2021

### Sur la route

	2020	2021
<b>Infractions sur la route</b>	12	19
<b>Dont infractions stupéfiants ou alcool</b>	3	2
<b>Total heures de sécurité routière</b>	67	118
<b>Nombre d'accidents</b>	0	0



### Interventions et délinquance

	2020	2021
<b>Nombre total d'interventions</b>	20	12
<b>Pour violences intrafamiliales</b>	0	0
<b>Pour tapages</b>	5	1
<b>Nombre d'atteintes aux biens</b>	7	5
<b>Cambriolages</b>	3	1
<b>Vols liés aux véhicules</b>	3	1
<b>Dégradations et destructions</b>	0	1

## SOU DES ÉCOLES



L'année 2021 s'est bien terminée, et nous sommes heureux d'avoir pu financer une animation faite par la société « Kapla », le 9 décembre, que les enfants ont adorée ! Ceux-ci ont aussi beaucoup aimé la traditionnelle venue du Père Noël le 17 décembre à l'école. Ces manifestations ont fait plaisir aussi bien aux petits qu'à l'équipe pédagogique.

Nous allons prochainement organiser la traditionnelle vente de fromages, dont les profits seront consacrés aux activités des enfants, et notamment le voyage de classe des CE1-CE2.

Les parents qui veulent venir prêter main-forte un petit mo-

ment, 1 heure, ou la journée, vous êtes tous les bienvenus !

Bonne année à tous  
L'équipe du Sou des Ecoles de Confort.

Nous comptons sur vous parce que le Sou, c'est Vous !



## UN NOUVEAU BUREAU

Réuni en Assemblée générale le 12 novembre dernier, le Sou des écoles a procédé à l'élection de son nouveau bureau pour l'année 2022 :

**Présidente :** Vic Polsinelli  
**Vice-présidente :** Christelle Richoz  
**Trésorière et vice-trésorière :** Elise Pincot, Valérie Duborjal  
**Secrétaire :** Jean-Philippe Cugnetti  
**Vice-secrétaire :** Julie Thoral

Les animations prévues en 2022 sont à retrouver dans le calendrier sur le A4 à la fin de ce journal.



## GÉRER SES DÉCHETS

• **Les piles, batteries ou ampoules :** vous pouvez les recycler en les amenant aux points de collecte (grandes surfaces,...).

• **Les capsules en aluminium pour le café :** elles peuvent être ramenées au vendeur qui les prend alors en charge.

• **Les déchets d'équipements électriques :** il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil (en échange de l'achat d'un neuf). Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet.

• **Les huiles alimentaires :** elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire mais il vaut mieux les déposer dans des points de collectes spécialisés.

• **Les huiles moteur et autres huiles de vidange :** vous pouvez les déposer dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.

• **Les pneus :** ils doivent être ramenés chez un spécialiste ou un distributeur.



**Maison de l'Urbanisme**  
du Pays Bellegardien

### L'urbanisme se modernise !

Chers Concitoyens,

La Communauté de communes du Pays Bellegardien met en place à compter du 1er janvier 2022 la procédure de dématérialisation des autorisations d'urbanisme :

- Déclaration préalable
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Autres autorisations d'urbanisme



Vous pouvez donc déposer vos dossiers via le site internet suivant :  
<https://portail.siea-sig.fr/sve>



Merci de prendre connaissance et de bien respecter les Conditions Générales d'Utilisation, consultables sur ce même site.

Pour toute information, vous pouvez contacter la maison de l'urbanisme  
04.50.48.71.63 @ maison.urbanisme@ccpb01.fr

## ANIMATIONS 2022



DATE	EVÉNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
Mercredi 16 mars	Vente de fromage (commande)	Salle pour tous.	Sou des écoles
Mardi 22 février à 19h00	Assemblée générale du Comité des fêtes - appel à bénévoles	Salle pour tous	Comité des fêtes
Jeudi 3 mars	Réunion publique sur le tri et le compostage	Salle des fêtes	SIDEFAGE
Dimanche 6 mars	Vente de boudin	Salle des fêtes	Amicale des Chasseurs
Dimanche 10 avril	Nettoyage de printemps	Cours de la biblio- thèque	Comité des fêtes
Vendredi 29 avril à 20h30	Conférence sur la maladie Rendu-osler (Maladie génétique commune dans la vallée de la Valserine)	Salle polyvalente	Patrimoine et Histoire
Mi-mai	Vente de tartes et quiches confectionnées avec le four de La Mulaz	La Mulaz	Jeun's des campagnes
Mi-mai	Exposition culturelle	Salle des fêtes	Mairie
Samedi 28 et di- manche 29 mai	Deuxième montée historique à Menthères (véhicules anciens)	Route de Menthières	Team trois val- lées 01
Vendredi 24 juin	J'peux pas j'ai apéro (le retour)	Menthères	Zikon'Fort
Vendredi 22 et samed- di 23 juillet	Festival Cri de la Goutte, 2ème édition	Menthères	Le Cri de la Goutte
Samedi 10 et di- manche 11 septembre	Concours de pétanque, soirée karaoké, vide grenier et anima- tions	Salle des fêtes et place du village	Jeun's des campagnes, Zikon'Fort et Sou des écoles
Dimanche 30 octobre	Marché paysan	Parking de la salle des fêtes	Grain de sel
Novembre	Vente de tartes	Village	Sou des écoles
Date à dé- finir	Samedi découverte des cours de zumba	Salle des fêtes	Dan'C For You

Dates et événements sous réserve de confirmation

## ZIKON'FORT

# ZikonFort

L'Assemblée générale de Zikon'Fort était organisée le 26 novembre dernier, avec à la clé l'arrivée de nombreux adhérents, portant le total à 33.

Bureau :

- **Président** : Pierre JOOSSENS

- **Vice-présidente** : Karine MULTIN

- **Trésorière et vice-trésorier** : Bérengère GODDE et Bastien BOUVEROT

- **Secrétaire et vice-secrétaire** : Marielle JULIEN et Sandrine BONNEAU

Animations 2022 sont à retrouver dans le calendrier au verso de cette page.



## COLIS DE NOËL



Le samedi 18 décembre 2021, les membres du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) de Confort ont distribué les colis de Noël aux aînés de la commune.

Merci de l'accueil que vous leur avez réservé et nous vous souhaitons à tous une bonne dégustation.

## ÉVÈNEMENT

# RÉUNION PUBLIQUE

L' Ambassadrice du tri et du compostage du SIDEFAGE vous propose un temps d'information et d'échange sur la gestion des déchets, le :

**JEUDI 03 MARS 2022**

**18h30**

**Salle des fêtes – CONFORT**

- Le Sidefage, vous connaissez ?
  - Comment sont gérés mes déchets ?
  - Comment trier mes emballages et mes papiers ?
  - Le compostage : comment ça marche ?
- ... et toutes les questions que vous vous posez sur les déchets ménagers !



## SPORT

Dan' C' For You

tous les mardis

**ZUMBA®**

asso.dancforyou@gmail.com

Parlez-en autour de vous



de 19h00 à 20h00

Salle des fêtes

CONFORT

Pensez  
covoiturage

\*cours plus de 16 ans dispensés par Karine MULTIN

## COMITÉ DES FÊTES

Chargé de coordonner les associations, mais également d'organiser la fête du village chaque année en septembre et le nettoyage de printemps en avril, le Comité des fêtes tiendra son Assemblée générale le mardi 22 février à 19h à la salle pour tous.

Toutes les personnes souhaitant s'investir pour animer le village sont les bienvenues !



## ÉVÈNEMENT

### LE FESTIVAL CRI DE LA GOUTTE REVIENT CET ÉTÉ !

La deuxième édition du Festival se déroulera à Menthieres sur deux soirées, les vendredi 22 et samedi 23 juillet ! Plus de 3 000 festivaliers seront attendus sur les deux soirées pour venir applaudir les 12 artistes qui se produiront sur scène. La journée du samedi sera consacrée aux activités sport et nature. Encore quelques semaines à

patienter avant l'annonce de la programmation et l'ouverture de la billetterie ! Plus d'informations sur [www.cridelagoutte.fr](http://www.cridelagoutte.fr).



## LA MINUTE DURABLE

### LE COMPOSTAGE, COMMENT ÇA MARCHE ?



Le compostage a été pratiqué et décrit dès l'antiquité. Le sol perd naturellement 2 à 3 % de matière organique, il faut par conséquent la renouveler en lui apportant de l'engrais pour garantir un beau jardin et la production de beaux légumes. Le compost, engrais naturel et gratuit, est véritablement "la pépite" du jardin.

#### Qu'est-ce que le compost ?

Le compost est un mélange de matières végétales et animales en décomposition. En forêt, une plante dépérit, meurt et retourne à la terre en se décomposant sur place. Le sol se régénère ainsi, grâce à tous les débris végétaux devenant humus. C'est ce qui donne cette terre noire et cette odeur si particulière que l'on sent dans les bois. La production de compost est donc un phénomène totalement naturel.

Au jardin, le sol perd entre 2 et 3% d'humus par an. Si aucun apport de matière organique n'est fait dans le sol, celui-ci

s'appauvrit et ne nourrit plus les végétaux.

Composter consiste donc à laisser se décomposer naturellement les déchets verts du jardin et de la cuisine. On peut réaliser son compost dans un composteur ou dans un tas à l'air libre. Entre 6 mois et 1 an, les vers rouges de fumier et les micro-organismes du sol (bactéries, levures, champignons microscopiques), les insectes (larves de mouches, mouches...) transforment ces déchets biodégradables en un compost de couleur brun-noir, un engrais organique qui va constituer un terreau fertile, un véritable humus, produit très nutritif pour les plantes.

#### Pourquoi utiliser du compost ?

Le compost est avant tout un geste pour l'environnement. En effet, il permet non seulement d'éviter l'utilisation de produits tels que les engrais et autres produits industriels, mais aussi de recycler ses déchets en faisant quelque chose de profitable à l'environnement.

Le compost est économique et gratuit : à la maison, chacun de nous peut rediriger une bonne partie des déchets destinés à la poubelle vers le tri sélectif (verre, papier, carton, plastiques, textiles, boîtes de conserves...). Après ce tri, la moitié de la portion est composée de déchets organiques compostables. Il s'agit aussi bien du trognon de pomme que du restant de repas, du marc de café avec son filtre ou encore des épluchures de pomme de terre et les feuilles de journal qui l'entourent sont aussi des déchets.

Composter ces débris allège votre poubelle non seulement en vous faisant gagner de l'argent (moins de sacs poubelle payés, moins de poids dans votre poubelle), mais également en diminuant les charges de la communauté (ramassage des résidus). Le compost obtenu sera aussi facilement valorisé sur le jardin, dans les bacs à fleurs ou pour les plantes d'intérieur, diminuant ainsi les achats d'engrais et de terreau.

Sachez que 40% des ordures ménagères sont des déchets compostables. Votre poubelle peut donc facilement devenir une source importante d'engrais naturel et gratuit pour votre jardin.

Le compost va apporter à la terre l'azote et le carbone nécessaires aux plantes. Il va agir sur la structure du sol, améliorer sa rétention d'eau, alléger et aérer la terre, les vers de terre participant à cette action. Cela va engendrer et garder un sol vivant, propice à la bonne santé des plantes. Que du bonheur !

**La Communauté de communes du Pays Bellegardien** encourage et aide les personnes souhaitant réduire leurs déchets en proposant des composteurs sur demande.

Vous pouvez bénéficier d'un bac compost moyennant une participation de 20 € en vous adressant au service gestion des déchets au 04 82 53 94 74.

Béregère GODDE (Ambassadrice du tri et du compostage du SIDEFACE 06 89 83 21 58 - [compostage2@sideface.fr](mailto:compostage2@sideface.fr)) interviendra dans la classe de Laurence Blaise (CM1-CM2) pour des animations sur le recyclage et la consommation.